

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARSÈNE**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil qui a eu lieu le **1<sup>er</sup> octobre 2012**.

Sont présents les conseillers :

*M<sup>me</sup> Claire L. Bérubé  
M. Berthier Thériault  
M. Mario Lebel*

*M<sup>me</sup> Véronique Dionne  
M. Martin Gendron  
M Richard Lebel*

Tous ces membres forment le quorum de ce conseil sous la présidence de son honneur le maire monsieur André Roy. Monsieur François Michaud, directeur général, est aussi présent et agit à titre de secrétaire de la séance. Il y a 26 présences.

**1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET MOT DE BIENVENUE;**

Monsieur le maire André Roy souhaite la bienvenue aux contribuables présents ainsi qu'aux membres du conseil municipal. La séance débute à 20 h.

**2012-220**

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;**

Il est proposé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé, appuyée par le conseiller, monsieur Berthier Thériault;

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté avec le point «affaires nouvelles» ouvert, et ce après y avoir ajouté 5 sujets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

**2012-221**

**3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 SEPTEMBRE 2012;**

Il est proposé par le conseiller, monsieur Richard Lebel, appuyé par le conseiller, monsieur Berthier Thériault :

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2012 tel qu'il est résumé et déposé aux archives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

**4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL;**

Le conseil municipal fait le suivi des points au procès-verbal précédent.

**2012-222**

**5. RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS;**

Il est proposé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé, appuyée par le conseiller, monsieur Berthier Thériault;

QUE ce conseil ratifie tous les actes antérieurs posés par les membres du conseil municipal dans l'exercice de ses fonctions et le conseil municipal maintient sa position dans les objets élaborés précédemment.

Mario Lebel et Richard Lebel votent contre cette proposition,

ADOPTÉE QUATRE VOTES POUR ET DEUX VOTES CONTRE.

**6. RAPPORT DES COMITÉS;**

Les membres font rapport des réunions qu'ils ont eues avec les comités.

**7. COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP;**

Monsieur André Roy fait un résumé des délibérations tenues à la MRC de Rivière-du-Loup en septembre 2012.

**8. CORRESPONDANCE;**

Le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance suivante :

- ✓ M<sup>me</sup> Francine Bélanger : pour réparation de leur entrée de cour.
- ✓ ADMQ : procédure de tolérance zéro violence dans nos municipalités.
- ✓ CFP : pour formation pour les camionneurs.
- ✓ Patrick Beauchemin : demande d'étendre son mandat suite à la révocation.
- ✓ Musée du Bas-Saint-Laurent : pour cocktail dinatoire le 2 octobre 2012.
- ✓ Parent & Ouellet : plan montrant la rue du Rocher.
- ✓ Groupe Pousse-Vert : demande de commandite du Centre des Loisirs..
- ✓ Comité des usagers du CSSS : conférence le 4 octobre 2012.
- ✓ RecycFluo : le programme sera administré par l'APR
- ✓ SEBCI : offre pour abrasif 2012.
- ✓ Bruno Morin et Christina Michaud : pour dédommagement.
- ✓ CPTAQ : déclaration de Ferme Bernard Lebel (1990) Inc.
- ✓ SHQ : pour états financiers 2011.

- ✓ MDDEP : exigences en phosphore pour étangs non aérés.
- ✓ Caureq : rapports pour deux sorties des pompiers.
- ✓ MMQ : plan de mise en œuvre incendie.
- ✓ M'RC Rivière-du-Loup : prévisions budgétaires pour entente en inspection.
- ✓ MRC Rivière-du-Loup : adoption du règlement 185-12 de contrôle intérimaire pour les terres publiques.
- ✓ Laboratoire BSL : rapport d'analyse d'eau;
- ✓ Municipalité de Saint-Arsène : rapport de consommation du puits à 39 537 gallons par jour; rapport de temps des employés municipaux; liste des permis émis à : Simon Bérubé, Steve Lahey, Les Logements de Personnes Agées, Patrick Chouinard, Lionette Tardif, Jonathan Roy, Marcel Lajoie, Vincent Sirois.

2012-223

**8.A) CORRECTION DE COUR AU 114 PRINCIPALE;**

Il est proposé par la conseillère, madame Véronique Dionne, appuyée par le conseiller, monsieur Mario Lebel ;

QUE ce conseil mandate une firme spécialisée afin de corriger l'entrée de la résidence du 114, rue Principale à Saint-Arsène.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers(ères) présents.

2012-224

**8.B) LOCATION DU CENTRE DES LOISIRS AU GROUPE POUSSE-VERT;**

Il est proposé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé , appuyée par le conseiller, monsieur Berthier Thériault;

QUE ce conseil accepte de prêter le Centre des Loisirs gratuitement au Groupe Pousse-Vert pour leur activité du 23 septembre 2012.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers(ères) présents.

2012-225

**9. COMPTES À PAYER;**

Il est proposé par la conseillère, Madame Claire L. Bérubé, appuyée par le conseiller, monsieur Martin Gendron;

QUE ce conseil autorise le paiement global de tous les comptes à payer totalisant la somme de 117 096.25 \$ et de payer tous les comptes, qui avant la prochaine séance encourent des frais ou pénalités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2012-226

**10. OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR CARBURANT 2013;**

Le conseil a transmis à trois entreprises de la région une demande de soumission pour le carburant 2013.

La municipalité a reçu deux soumissions soient celles de :

- Chauffage Rivière-du-Loup Inc : 57 839,70 \$
- Sonic/Coop fédérée du Québec : 61 552,70 \$

Il est proposé par la conseillère, madame Véronique Dionne, appuyée par le conseiller monsieur Martin Gendron;

Que le conseil accepte la soumission de «Chauffage Rivière-du-Loup Inc» au prix estimé de 57 839,70 \$ tel que le devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2012-227

**11. OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR ENLÈVEMENT DES DÉCHETS;**

Le conseil a reçu trois soumissions pour l'enlèvement des déchets, il s'agit de :

- Service Sanitaire Deschênes Inc : 25 000 \$ en 2013 et 2014;
- Transport Guy Levasseur Inc : 34 450 \$ en 2013  
35 450 \$ en 2014;
- Gaudreau Environnement Inc : 25 953,40 \$ en 2013  
26 732,00 \$ en 2014.

Il est proposé par la conseillère, madame Véronique Dionne, appuyée par le conseiller monsieur Martin Gendron;

Que ce conseil accepte l'offre de «Service Sanitaire Deschênes Inc» pour un contrat de deux ans de 25 000 \$ par année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2012-228

**12. ENTENTE PRÉLIMINAIRE AVEC LA FABRIQUE DE SAINT-ARSÈNE;**

CONSIDÉRANT QU'il y a eu une rencontre entre le conseil municipal et le conseil de fabrique le 24 septembre dernier;

Considérant QUE les deux parties ont pu examiner les modalités d'une entente préparé par le comité, pour la relocalisation de la bibliothèque municipale;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal et le conseil de fabrique ont établi les principes directeurs d'une entente préliminaire pour l'aménagement de la bibliothèque municipale dans la sacristie;

CONSIDÉRANT QUE la fabrique présentera les modalités de la présente entente lors d'une réunion spéciale des paroissiens le 17 octobre prochain;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil participera le 17 octobre 2012 à cette rencontre d'informations à l'Église de Saint-Arsène, présidée par la Fabrique et répondra aux questions soulevées;

Il est proposé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé, appuyée par le conseiller, monsieur Berthier Thériault:

QUE ce conseil accepte les modalités préliminaires contenues dans l'entente présentée.

QUE cette entente sera dévoilée dans le cadre d'une soirée convoquée par le conseil de fabrique le 17 octobre prochain;

QUE lors de cette rencontre, les paroissiens présents seront informés du projet et les interrogations seront répondues;

QUE suite à cette rencontre le conseil sera prêt à signer l'entente finale entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2012-229

13. **CHARGÉ DE PROJET AU CENTRE DES LOISIRS;**

Il est proposé par la conseillère, madame Véronique Dionne, appuyée par le conseiller, monsieur Mario Lebel :

QUE le conseil accepte l'offre de Chantal Ouellet et Audrey Réhel comme chargé de projet pour le Centre des loisirs.

Qu'un réaménagement des tâches de M<sup>me</sup> Audrey Réhel sera également à considérer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

14. **AVIS DE MOTION POUR CODE DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS;**

Madame la conseillère Claire L. Bérubé donne un avis de motion qu'à une prochaine séance, un règlement sera présenté afin de décréter un code de déontologie des employés municipaux de Saint-Arsène.

2012-230

15. **DATE DE LA SÉANCE DE PRÉSENTATION DU CODE DE DÉONTOLOGIE;**

Il est proposé par la conseillère, madame Véronique Dionne, appuyée par le conseiller, monsieur Martin Gendron ;

Qu'il y aura une séance publique d'informations pour tous les employés municipaux le 15 octobre 2012 à 19 h 30 dans la salle du conseil;

Qu'au cours de cette séance, les élus présenteront et expliqueront le code de déontologie qui sera adopté le 5 novembre 2012 lors d'une séance ordinaire du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2012-231

16. **EMPLOYÉ POUR LES CHEMINS D'HIVER;**

Il est proposé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé, appuyée par la conseillère, madame Véronique Dionne;

QUE ce conseil procédera à l'embauche d'un employé pour le service de déneigement, possédant les qualités requises pour conduire un camion de déneigement.

QUE le comité de voirie affiche le poste de contremaître à l'interne, en demandant une réponse avant le 15 octobre 2012;

QUE suite à cette réponse, il y aura affichage d'un poste de chauffeur avec connaissance en mécanique ou contremaître avec connaissance en mécanique qui serait un atout.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2012-232

17. **APPEL D'OFFRES POUR LES EMPLOYÉS DE LA PATINOIRE;**

Il est proposé par la conseillère, Madame Véronique Dionne, appuyée par le conseiller, monsieur Berthier Thériault ;

QUE ce conseil va en appel d'offres afin d'embaucher un employé pour le service d'entretien de la patinoire extérieure, et du restaurant à l'intérieur du Centre des Loisirs.

QU'un devis est préparé et disponible au bureau municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2012-233

18. **SUBVENTION POUR TAXES MUNICIPALES**

Il est proposé par le conseiller, Monsieur Mario Lebel, appuyé par le conseiller, monsieur Berthier Thériault;

Que ce conseil versera les subventions pour taxes municipales à tous les contribuables admissibles, un déboursé de 3000 \$ est autorisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2012-234

19. **TRANSPORT ADAPTÉ VAS-Y ET ADHÉSION 2013**

Il est proposé par le conseiller, monsieur Richard Lebel, appuyé par la conseillère, madame Véronique Dionne;

Que ce conseil accepte d'adhérer au transport adapté pour l'année 2013 pour une dépense de 2 390 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2012-235

20. **ARPENTEUR POUR LA RUE DE L'ÉGLISE NORD**

Le conseil a transmis des documents d'appel d'offres à quatre firmes d'arpenteurs géomètres de la région pour l'arpentage de la rue de l'Église Nord.

Les soumissions reçues sont :

- Parent & Ouellet ag:	2 200,00 \$
- Pelletier et Labrie ag :	3 537,37 \$
- Asselin & Royer :	2 900,00 \$

Il est proposé par la conseillère, madame Véronique Dionne, appuyée par le conseiller, monsieur Martin Gendron;

QUE ce conseil accepte la plus basse soumission, soit celle de la firme «Parent & Ouellet Inc » pour un prix de 2 200 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2012-236

21. **SALAIRE DU MÉCANICIEN À TEMPS PARTIEL**

Il est proposé par le conseiller, monsieur Richard Lebel, appuyé par le conseiller, monsieur Mario Lebel ;

QUE ce conseil accepte de payer M. François Mailloux, mécanicien à temps partiel, au coût de 22 \$ l'heure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2012-237

22. **ADMQ ET FORMATION VIOLENCE – TOLÉRANCE ZÉRO.**

Il est proposé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé, appuyée par le conseiller, monsieur Berthier Thériault;

QUE ce conseil autorise le directeur général à la formation donnée par l'Association des Directeurs Municipaux du Québec intitulé «Contrer et gérer la violence en milieu de travail» le 16 octobre 2012 à Rivière-du-Loup et ce au coût de 260 \$ plus taxes

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2012-238

23. **PERMIS DE BAR POUR LA SOIRÉE DES BÉNÉVOLES**

Il est proposé par la conseillère, madame Véronique Dionne, appuyée par le conseiller, monsieur Mario Lebel ;

QUE ce conseil prend un permis de bar pour l'activité de reconnaissance des bénévoles du 10 novembre 2012 et ce pour un prix de 82,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

2012-239

**24. POÊLE ET RÉFRIGÉRATEUR AU CENTRE DES LOISIRS**

Il est proposé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé, appuyée par la conseillère, madame Véronique Dionne;

QUE ce conseil accepte et procède à l'achat d'une cuisinière électrique et d'un réfrigérateur de l'OMH de Saint-Arsène pour un prix de 250 \$.

QUE ces appareils remplaceront ceux du Centre des Loisirs actuel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

**25. AVIS DE MOTION – BIBLIO ENTENTE DE 10 ANS**

Monsieur le conseiller Martin Gendron donne un avis de motion, qu'à une prochaine séance, un règlement sera présenté afin d'établir un bail de location à long terme avec la Fabrique de Saint-Arsène pour l'aménagement d'une bibliothèque municipale, à l'intérieur de la sacristie.

2012-240

**26. DOSSIER RUE LABEL ET ÉGOUT SANITAIRE;**

Le conseil a pris connaissance de la lettre de M. Morin et M<sup>me</sup> Michaud, propriétaires du 73 de la rue Label à Saint-Arsène.

Il est proposé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé, appuyée par la conseillère, madame Véronique Dionne;

QUE ce conseil n'est pas responsable de l'implantation physique du bâtiment et de sa hauteur compte tenu des informations obtenues;

QUE ce conseil reconnaît qu'il a promis le service d'eau et d'égout pour le 1 juin 2012, alors que cela a été disponible que vers le 20 juin 2012;

QUE pour ces raisons, le conseil verse une somme de 400 \$ pour dédommager les propriétaires des inconvénients dû au manque d'eau potable.

QUE pour les autres demandes, le conseil avise les propriétaires de se référer à l'entrepreneur général.

Richard Lebel et Mario Lebel votent contre cette proposition.

ADOPTÉE QUATRE VOTES POUR ET DEUX VOTES CONTRE.

2012-241

**27. AMÉNAGEMENT DE TERRAIN DE SOCCER ET BUDGET;**

Il est proposé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé, appuyée par le conseiller, monsieur Martin Gendron;

QUE ce conseil autorise des travaux de drainage, de remplissage et de mise en forme du terrain de Synagri, dans le but d'y aménager un terrain de soccer d'une grandeur raisonnable.

QUE le «Le Groupe Pousse-Vert» soit mandaté pour prélever et analyser cinq échantillons de sol.

QU'un budget de 21000 \$ soit autorisé et pris à même le fonds de roulement.

QUE le remboursement de cette dépense sera effectué sur trois ans soit en 2013, 2014 et 2015 à raison de 7000 \$ par année.

Richard Lebel et Mario Lebel votent contre cette proposition.

ADOPTÉE QUATRE VOTES POUR ET DEUX VOTES CONTRE.

2012-242

**28. CHALOUPPE POUR MESURAGE DES ÉTANGS;**

Il est proposé par le conseiller, monsieur Mario Lebel, appuyé par le conseiller, monsieur Martin Gendron;

QUE le conseil accepte le prêt d'une chaloupe pour le mesurage des boues des étangs non aérés et remettra la chaloupe au contribuable après l'avoir bien nettoyée

Une lettre de remerciement sera transmise au contribuable qui désire garder l'anonymat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

**29. AFFAIRES NOUVELLES:**

**A. CPTAQ – RUE DES CÈDRES:**

Les conseillers s'informent sur l'avancement du dossier de MME Marcelle Dumont et de la rue des Cèdres.

**B. MDDEP – JEAN MARIE DIONNE:**

Le conseil transmettra un email pour obtenir la cartographie mentionnée dans la décision du ministre Pierre Arcand.

**2012-243**

**C. AVOCATS TREMBLAY, BOIS, MIGNAULT, LEMAY:**

Il est proposé par le conseiller, monsieur Richard Lebel, appuyé par le conseiller, monsieur Mario Lebel ;

QUE ce conseil demande une rencontre avec les avocats «Tremblay, Bois, Mignault, Lemay» afin de savoir ce qu'il advient du dossier de la rue des Cèdres; cette rencontre aura lieu avec tous les membres du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

**D. RENCONTRE DU CCU**

Le directeur général annonce la tenue d'une rencontre du comité consultatif d'urbanisme, le 9 octobre 2012 à 20 h à l'édifice municipal.

**2012-244**

**E. INSPECTION DES RÉSIDENCES POUR LE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE:**

Il est proposé par la conseillère, madame Claire L. Bérubé, appuyée par le conseiller, monsieur Mario Lebel ;

QUE le conseil verse 5 \$ par visite, par pompier pour l'inspection des résidences de Saint-Arsène dans le cadre du programme du schéma de couverture de risques en incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

**F. REMISE D'UN CADEAU AU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Afin de souligner les trente années de service du directeur général M. François Michaud, M. le maire, accompagné des conseillers, lui présentent un cadeau et leur remerciements.

**30. PÉRIODE DE QUESTIONS:**

Les citoyens présents disposent d'une période de questions de 30 minutes au cours de laquelle ils adressent leurs questions au conseil municipal. Celle-ci débute à 22 h 15 et se termine à 22 h 45.

**2012-245**

**31. LEVÉE DE LA SÉANCE:**

Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Gendron, appuyé par le conseiller, monsieur Berthier Thériault :

QUE la présente séance soit levée, il est 22 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS.

*Je, André Roy, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_  
André Roy, maire

\_\_\_\_\_  
François Michaud, directeur général  
et secrétaire de la séance